



Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente des titres Planisware. Ce communiqué ne peut être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Planisware reporte son introduction en bourse sur Euronext Paris

Paris, France, le 11 octobre 2023 – Planisware, un leader de l'édition de logiciels SaaS B2B dans le secteur en forte croissance de la *Project Economy*, annonce aujourd'hui sa décision de reporter son introduction en bourse sur Euronext Paris, en raison de conditions de marché difficiles.

Pierre Demonsant, Co-fondateur et Président de Planisware a déclaré : « *Depuis l'annonce de notre intention de nous introduire en bourse, nous avons été constamment encouragés par le niveau d'engagement et d'intérêt que les investisseurs ont manifesté pour notre IPO. L'environnement de marché s'est récemment détérioré, incitant les investisseurs à la plus grande prudence. Avec nos actionnaires et tous nos employés mobilisés à nos côtés, nous avons choisi de reporter notre projet d'introduction en bourse. Nous restons résolument engagés dans la poursuite de nos objectifs et de notre histoire de croissance et de création de valeur.* »

A propos de Planisware

Planisware est un leader de l'édition de logiciels SaaS B2B dans le secteur en forte croissance de la Project Economy. La mission de Planisware est de fournir des solutions pour aider les organisations à transformer la façon dont elles conçoivent, planifient et délivrent leurs projets, portefeuilles de projets, programmes et produits.

Avec près de 600 collaborateurs répartis dans 12 bureaux à fin septembre 2023, Planisware opère à grande échelle en servant environ 540 clients dans de nombreux secteurs et de métiers dans plus de 30 pays à travers le monde. Planisware compte parmi ses clients des entreprises internationales de premier plan, des sociétés de taille intermédiaire et des entités du secteur public. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://planisware.com/>

Retrouvez Planisware sur : [LinkedIn](#) et [X](#) (ex Twitter)

Contact Relations Investisseurs

Benoit d'Amécourt

benoit.damecourt@planisware.com

+33 6 75 51 41 47

Contact médias

FTI Consulting

planisware@fticonsulting.com

Emily Oliver : +33 6 28 73 45 15

Avertissements

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Planisware ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation

d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise, ni ne sera entreprise, dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription ou l'achat de titres de Planisware peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Planisware n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Etats-Unis. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente des titres aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les titres ne pourront être ni offerts ni vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Planisware n'envisage pas d'enregistrer ses titres aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public de titres aux Etats-Unis.

Union européenne. Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel qu'amendé (le « **Règlement Prospectus** »). En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États Membres** »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces **États Membres**. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des **États Membres** (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Planisware d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces **États Membres**.

Royaume-Uni. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. La diffusion du présent communiqué de presse n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« *authorized person* ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué de presse est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) (« *investment professionals* ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé, l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres de Planisware sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres de Planisware ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient. Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, Canada, Japon ou Australie.

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie.

Les Banques agissent exclusivement pour la Société et personne d'autre dans le cadre de l'introduction en bourse envisagée et ne considéreront aucune autre personne comme leurs clients respectifs et ne seront responsables envers personne d'autre que la Société de la fourniture des protections accordées à leurs clients respectifs dans le cadre de toute offre d'actions de la Société ou autre, ni de la fourniture de conseils en relation avec l'offre d'actions, le contenu du présent communiqué de presse ou toute transaction, tout arrangement ou toute autre question mentionnée dans le présent communiqué de presse. Aucune des Banques ni aucun de leurs administrateurs, dirigeants, employés, conseillers ou

agents respectifs n'accepte de responsabilité ou d'obligation quelle qu'elle soit, ni ne fait de déclaration ou ne donne de garantie, expresse ou implicite, quant à la véracité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent communiqué de presse (ou quant à l'omission d'informations dans le présent communiqué de presse) ou de toute autre information relative à la Société, ses filiales ou sociétés associées, qu'elles soient écrites, orales ou sous forme visuelle ou électronique, et quelle que soit la manière dont elles ont été transmises ou mises à disposition, ou pour toute perte résultant de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu, ou de toute autre manière en rapport avec celui-ci.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de Planisware (« Planisware »). Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncées se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par Planisware. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs de Planisware en ce qui concerne ses marchés, ses stratégies, sa croissance, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses liquidités. Les déclarations prospectives de Planisware ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Sauf obligation législative ou réglementaire qui s'appliquerait, Planisware décline expressément tout engagement de publier des mises à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Planisware opère dans un environnement concurrentiel et en constante évolution ; il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective, étant rappelé qu'aucune de ces déclarations prospectives ne constitue une garantie de résultat. Ces risques et incertitudes incluent ceux énoncés et détaillés dans le chapitre 3 " Facteurs de risque " du Document d'Enregistrement.